

Communiqué de presse
Conseil d'administration de la SOLIDEO :
L'héritage des Jeux en scène
13 mars 2025

La SOLIDEO a tenu ce jeudi 13 mars 2025 son 32^{ème} conseil d'administration au sein de l'Hôtel de Ville de Paris. Les ouvrages olympiques se dévoilent progressivement au public alors que la SOLIDEO organisera le 26 mars prochain sa première Rencontre dans le cadre de la transmission de son savoir-faire et de la méthodologie de réalisation des ouvrages olympiques. Le conseil d'administration a approuvé à l'unanimité la restitution de 32,9 millions d'euros à l'Etat et aux collectivités et l'élection de monsieur Pierre-Antoine Molina, préfet, délégué interministériel aux Jeux olympiques et paralympiques, en qualité de 5^{ème} Vice-président.

Une opportunité aussi pour Yann Krynski, Directeur général exécutif de la SOLIDEO de déclarer « Alors qu'il nous reste maintenant moins de 10 mois pour finaliser la reconversion d'une majorité des ouvrages olympiques, nous pouvons constater au quotidien l'enthousiasme de chacun à découvrir les ouvrages. Pour preuve, le dernier comité de suivi que nous avons organisé avec les riverains de la Colline d'Elancourt a été un riche moment d'échange, les riverains ont hâte que la Colline soit à nouveau accessible au printemps. En début de mois, nous avons aussi remis à la Préfecture de police le Centre de Secours Henri Deglane, qui a été pendant les Jeux la base mutualisée pour la préfecture de police et la brigade des sapeurs-pompiers de Paris. Les futurs occupants sont impatients de découvrir leur caserne ! C'est avec beaucoup d'émotions que nous remettons progressivement les ouvrages aux territoires. »

Des projets qui entrent concrètement dans leur phase de reconversion conformément au calendrier, au budget et aux ambitions

- 45 ouvrages d'ores et déjà mis en service, dès le lendemain des Jeux de Paris 2024.
- 24 ouvrages olympiques supervisés par la SOLIDEO nécessitent des travaux de reconversion :
 - 20 ouvrages seront livrés dans les 9 mois à venir dont le Village des athlètes, le Village des médias phase 1 et le Centre Aquatique Olympique
 - 4 ouvrages, nécessitant des travaux plus longs, seront ouverts post-2025, comme les écoles de Saint-Denis ou la phase 2 du Village des médias
- Plus de trois millions d'heures d'insertion réalisées sur les chantiers olympiques, soit 124% de l'objectif, au bénéfice de 4 233 personnes.
- 873 millions d'euros de marchés engagés auprès de 2 958 TPE, PME et 208 structures de l'ESS bénéficiaires de nos marchés, soit 163% de l'objectif initial.

Tour d'horizon des ouvrages olympiques, marqueurs du succès de l'Héritage des Jeux.

La transformation des ouvrages olympiques en lieux de vie se poursuit...

La Colline d'Elancourt

Le mois de mars marque la fin des travaux d'aménagement Héritage de la Colline d'Elancourt. La Colline, nouveau parc sportif et paysager, ouvrira aux publics dès le mois de mai. Depuis septembre 2024, les travaux avaient repris pour aménager les espaces sportifs et loisirs : balisage des parcours VTT et de promenades, création d'espaces ludiques et de détente, installation de signalétique, etc. Le samedi 8 mars dernier, la SOLIDEO présentait ces aménagements aux riverains de la Colline dans le cadre d'un comité de suivi des travaux, modalité de dialogue territorial mis en place par la SOLIDEO depuis 2022.

L'inauguration de la Colline sera organisée les 17 et 18 mai 2025.

Des piscines ouvertes à l'été

Héritage fort des Jeux de Paris 2024, certaines piscines continuent à se métamorphoser.

Le centre aquatique olympiques de Saint-Denis ouvrira ses portes au public en juin après avoir accueilli début mai un grand meeting de natation.

La piscine de Colombes poursuit ses travaux et sera accessible aux habitants dès l'été.

Le Village des médias – deuxième phase

Un nouveau chapitre s'ouvre pour le Village des médias. Après avoir accueilli les techniciens et journalistes du monde entier et ses premiers habitants au début de l'année, la deuxième phase du quartier démarre avec la construction de 600 logements et l'aménagement des derniers espaces publics.

Cette étape s'inscrit dans le prolongement de la première phase et incarne les ambitions portées par la SOLIDEO de réaliser un quartier de Ville répondant aux enjeux urbains de 2050 : une végétalisation importante des espaces publics pour créer des zones de fraîcheur, une accessibilité universelle pour faciliter les déplacements de tous, des logements construits avec du béton bas carbone et une isolation thermique par l'extérieur notamment.

Les travaux de la phase 2 se termineront fin 2027 et seront suivis par Grand Paris Aménagement pour le compte de la SOLIDEO.

Le 12 mars, à l'occasion du Marché international des professionnels de l'immobilier 2025 (MIPI), la Ville de Dugny, la SOLIDEO, SOGEPROM et Demathieu Bard Immobilier ont dévoilé les projets de la deuxième phase du Village des Médias et les architectes retenus : Marie Odile FOUCARS – POSTO 29 – QUADRIFIORE – ARCAS – IKA / Paysagiste : Merci Raymond / Urbaniste : SAA

... tandis que d'autres ouvrent déjà leurs portes au public

Le PRISME

Lieu d'entraînement des équipes de handball pendant les Jeux, le PRISME a été inauguré par le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et a ouvert ses portes aux publics le 1^{er} février 2025.

L'équipement sportif incarne un héritage unique des Jeux de Paris 2024 : il est le premier équipement multisports totalement inclusif d'Europe, allant au-delà de la réglementation en vigueur, avec notamment de la signalétique en braille, un système AudioSpot, des marquages LED, des abris sensoriels et équipements pensés pour tous les publics.

Le bâtiment se révèle également une référence en termes d'excellence environnementale : sobre en carbone et en énergie, il atteint le niveau E3C1 et est labellisé Bâtiment Durable Francilien niveau Argent, il fait également la part belle à la biodiversité avec 65 % de la parcelle végétalisée.

Il a vocation à accueillir tous les sportifs (sportifs de haut niveau et amateurs / sportifs en situation de handicap et valides) avec des terrains multisports et des espaces adaptés à des disciplines variées, comme la Boccia, l'escrime, le tir à l'arc ou l'escalade.

Enfin, au-delà de la pratique sportive, l'équipement accueille un pôle médical et de recherche, pour innover et développer des passerelles entre sport et santé.

La Marina de Marseille

Repensé pour être à la hauteur des exigences olympiques, cet équipement rénové constitue un outil de développement de la voile et du nautisme à Marseille.

Le site permet de démocratiser la pratique de la voile, diversifier les pratiques, améliorer le confort et la sécurité des usagers, mieux répartir l'offre toute l'année, augmenter la capacité d'accueil du site et accueillir des événements sportifs d'ampleur locale, nationale ou internationale.

Après quelques mois de travaux, le site est accessible depuis début 2025 aux usagers de la Marina et aux clubs.

Les voies olympiques

Après quelques mois de travaux, le marquage de signalisation des Jeux de Paris sur les voies réservées pendant l'été 2024 a été retiré. Les voies concernées sur le périphérique parisien, ainsi que sur les autoroutes A1 et A13, sont maintenant réservées aux véhicules prioritaires (police, pompiers, ambulances), au covoiturage, aux transports en commun, aux taxis et VTC pour une expérimentation de 3 ans.

Après une première restitution en juillet 2024, la SOLIDEO s'apprête à restituer 32,9 millions d'euros à l'Etat et aux collectivités.

Tout au long de sa mission, la SOLIDEO a fait de la maîtrise des budgets alloués aux ouvrages olympiques un objectif majeur. À l'occasion de ce conseil d'administration, la SOLIDEO a présenté une nouvelle révision de sa maquette financière à la baisse, signifiant une diminution du financement public nécessaire à la réalisation des ouvrages olympiques. Cette baisse

permet à la SOLIDEO de restituer une partie des subventions publiques allouées à la réalisation des ouvrages olympiques à l'Etat et aux collectivités locales.

À la suite de l'approbation du Conseil d'administration de la SOLIDEO, le montant des financements publics, en euros courants et intégrant l'inflation, nécessaires à la réalisation des ouvrages olympiques passe ainsi de 1,681 à 1,648 milliard d'euros courants, soit une restitution de 32,9 millions d'euros à l'État et aux collectivités.

La diminution de la maquette financière et la restitution d'une partie des subventions à l'Etat et aux collectivités locales est le résultat d'un travail collectif, mené depuis 2018 par la SOLIDEO et l'ensemble des parties prenantes. Elle témoigne de la pleine mobilisation pour faire des ouvrages olympiques un exemple en matière de gestion budgétaire dans un projet d'aménagement.

Une transmission concrète du savoir-faire et des méthodes de réalisation des ouvrages olympiques.

Depuis la livraison des ouvrages olympiques nécessaires aux Jeux et la reprise des travaux pour la reconversion ou la construction des ouvrages pour l'Héritage, la SOLIDEO s'est engagée à transmettre le savoir-faire et les méthodes de réalisation des ouvrages. Cette transmission se concrétise sous la forme de Rencontres organisées avec les professionnels, et de la publication de rapports dédiés, sans oublier la mise à jour de son site internet www.ouvrages-olympiques.fr

Rencontre #1 : Concevoir des ouvrages environnementalement exemplaires

Le mercredi 26 mars, la SOLIDEO organise une Rencontre dédiée au retour d'expériences sur la conception et la réalisation des ouvrages olympiques sur le volet de l'excellence environnementale. La journée sera introduite par Pierre Rabadan, adjoint à la Maire de Paris en charge du sport, des Jeux olympiques et paralympiques et de la Seine, Valérie Létard, ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargée du logement, Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, Pierre-Antoine Molina, préfet, délégué interministériel aux Jeux olympiques et paralympiques, et Yann Krysinski, directeur général exécutif de la SOLIDEO.

Réunissant professionnels de l'immobilier, de l'aménagement urbain ou encore de la construction, la SOLIDEO présentera dans un premier temps les bilans tirés de la stratégie d'excellence environnementale déployée pour la conception des ouvrages olympiques.

Puis, trois conférences seront tenues en présence de représentants de la SOLIDEO et des 33 maîtres d'ouvrage des ouvrages olympiques :

- **Le Village des athlètes : un quartier, deux fonctions**
Conçu pour accueillir les athlètes et délégations du monde entier pour les Jeux de Paris 2024, le Village des athlètes a été pensé avant tout comme un quartier de Ville. Les intervenants de la conférence confronteront ensemble les méthodes juridiques et techniques mises en place pour adapter un site ou un bâtiment à différents usages au fil du temps.
- **Des équipements publics sobres à l'épreuve du temps**

Au-delà du respect du cahier des charges du Comité international olympique (CIO), les équipements publics construits ou rénovés pour les Jeux de Paris 2024 ont été pensés pour avoir un impact positif durable sur les territoires pour les 50 prochaines années. Ainsi, les intervenants échangeront sur les méthodologies et matériaux mis en place pour réduire l'empreinte carbone des équipements de la phase de construction à la phase d'exploitation.

- **Contractualiser et suivre des indicateurs pour atteindre les objectifs environnementaux.**

Comme dans tous les projets, les ouvrages olympiques ont été soumis, durant les phases de conception et de construction, à des aléas. Comment alors ne pas renoncer aux objectifs environnementaux face à l'impératif de tenir les plannings et les budgets ? Retour avec les intervenants sur les conventions d'objectifs et les actes de vente, véhicules juridiques privilégiés pour contractualiser les ambitions et les indicateurs entre la SOLIDEO et les maîtres d'ouvrage, et focus sur la méthode de mise en œuvre pour suivre ces indicateurs et garantir jusqu'à la livraison des ouvrages l'atteinte des objectifs fixés.

A l'issue de la Rencontre, la SOLIDEO publiera des vidéos de captation des différents temps d'échanges, à disposition notamment sur son site internet www.ouvrages-olympiques.fr

Rencontre #2 : L'acte de construire socialement exemplaire

Le mardi 5 novembre 2024, la SOLIDEO lançait l'acte 2 de sa charte santé-sécurité pour la phase de reconversion des ouvrages olympiques. Depuis, les membres du comité se sont réunis afin d'évaluer les dispositifs de la charte, ils ont également pu visiter ce mardi 11 mars le Village des athlètes pour constater les mesures mises en place pour les compagnons et échanger avec certains d'entre eux.

Le Conseil d'administration a aussi été l'occasion pour la SOLIDEO de rappeler les engagements pris par les partenaires :

- Une **coordination SPS interchantières** permettant de renforcer la coopération entre tous les maîtres d'ouvrage ;
- Une **implication forte des instances de prévention**. L'OPPBTB continue d'accompagner les maîtres d'ouvrage dans la phase Héritage avec son regard expert et dans le cadre des visites régulières sur les chantiers. La présence de l'inspection du travail reste importante. Pour rappel, elle a été massive en phase Jeux avec plus de 1300 contrôles.
- La **poursuite du plan d'actions avec le suivi partagé des indicateurs** (accidents du travail, indicateurs terrain), les actions de sensibilisation, les visites permettant un regard croisé entre maîtres d'ouvrage avec l'OPPBTB et les représentants du Comité de la charte sociale.
- Pour la SOLIDEO, nous renforçons également notre **politique d'accueil à la sécurité avec la mise en place d'une formation obligatoire à la santé-sécurité de 2 jours** (de type PASI) pour tous les nouveaux compagnons et en particulier les intérimaires n'ayant pas déjà bénéficié de ce type de formation.

Toujours dans la dynamique de transmission de l'Héritage immatériel du savoir-faire et des méthodes déployées pour réaliser des ouvrages exemplaires, la SOLIDEO organisera début juin une Rencontre sur l'acte de construire socialement exemplaire. Cette Rencontre sera l'occasion de revenir sur la Charte Emploi et Développement Territorial, développée par la

SOLIDEO dès 2018, et plus particulièrement sur les méthodes mises en œuvre, et reproductibles sur d'autres projets, ayant permis d'atteindre les objectifs en matière d'insertion, de dynamique économique et de prévention de l'accidentologie.

Rencontre #3 : Le parcours de livraison des ouvrages olympiques : des méthodes répliquables pour les futurs grands projets

Le 11 février dernier, la SOLIDEO accueillait au Village des athlètes une délégation de 12 maires de la région de Brisbane. Les maires ont sollicité l'expertise de la SOLIDEO sur différents sujets et notamment :

- Les ambitions portées pour favoriser l'accès aux chantiers olympiques pour les personnes éloignées de l'emploi ;
- Le dispositif de logistique fluvial déployé pendant les chantiers pour en garantir leur sobriété carbone ;
- Les enjeux de réversibilité d'un site qui accueille un temps les athlètes du monde entier pour ensuite se transformer en quartier de Ville répondant aux enjeux actuels et futurs de confort urbain.

Cette visite illustre un fort besoin de transmission de l'héritage immatériel de la SOLIDEO.

Pour se faire, la SOLIDEO organisera fin septembre une dernière Rencontre sur ce thème général des méthodes éprouvées à l'occasion des Jeux de Paris 2024 et répliquables pour les futurs grands projets.

Contact

Presse : communication@ouvrages-olympiques.fr

www.ouvrages-olympiques.fr / [LinkedIn SOLIDEO](#) / Twitter [@SOLIDEO_JOP](#) / Instagram [@solideoheritage](#)